

INAUGURATION SOLENNELLE
DE LA
FACULTÉ DE DROIT
DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL
A MONTRÉAL

Le 1^{er} octobre 1878 fera époque dans les annales littéraires et religieuses de la cité de Montréal. Ce jour-là, en effet, l'université Laval inaugurerait solennellement la Faculté de droit au Cabinet de Lecture paroissial.

Une foule nombreuse avait envahi la grande salle, et témoignait de l'intérêt qu'excitait dans toutes les classes de la société cette importante cérémonie.

A 8 heures précises, le Recteur, accompagnant Mgr de Montréal, le Vice-Recteur, les Professeurs des Facultés de théologie, de droit et de médecine, revêtus du riche costume universitaire, firent leur entrée, au milieu d'applaudissements sympathiques, et allèrent prendre place sur les sièges réservés à la tête de la salle.

Le coup d'œil était solennel.

Voici les noms des dignitaires et des professeurs présents :

M. l'abbé Thomas-Etienne Hamél, V. G., *Professeur titulaire* de la Faculté des Arts, Maître ès Arts, Professeur de Physique, Recteur de l'université ;